



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Qualité et capacité d'accueil en crèches

Question écrite n° 26479

### Texte de la question

Mme Fadila Khattabi attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la santé sur l'augmentation des places de crèches et les moyens dédiés à la création de nouvelles structures d'accueil notamment dans les quartiers en politique de la ville. En effet, la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté prévoit une réforme ambitieuse des modalités de financement des crèches, un ensemble de mesures qui constituent un engagement fort du Gouvernement en réponse au manque de places subi par de nombreuses familles dans le pays. Afin de permettre à toutes et tous une égalité d'accès, un bonus spécifique est également prévu pour favoriser la mixité sociale. Il est important de souligner l'ambition de l'objectif final : 400 000 places supplémentaires dont 200 000 en accueil collectif. Cependant, l'augmentation de l'offre d'accueil implique également des enjeux en termes de surfaces disponibles. Aussi, compte tenu de ces enjeux, elle l'interroge sur les moyens et les dispositifs permettant d'assurer un accueil de qualité ainsi que la présence suffisante de personnels qualifiés et formés.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Fadila Khattabi](#)

**Circonscription :** Côte-d'Or (3<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 26479

**Rubrique :** Enfants

**Ministère interrogé :** [Solidarités et santé \(Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre\)](#)

**Ministère attributaire :** [Santé et prévention](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [11 février 2020](#), page 1015

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)